

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	83 (1985)
<b>Heft:</b>	1
<b>Vorwort:</b>	[Préface]
<b>Autor:</b>	Favarger, Antoinette

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Procès-verbal de la 91<sup>e</sup> assemblée des déléguées de l'ASSF

Vendredi 4 mai 1984 à l'Académie  
St-Paul à Zürich-Witikon

### Prière des sages-femmes datant de 1750 et traduite de l'anglais

Aies pitié de moi, Seigneur,  
et dans toutes mes activités,  
laisse ton esprit guider mes yeux  
afin que je puisse être soigneuse  
tant pour les riches que pour les pauvres,  
faire du bien et ne blesser personne,  
sauver des vies et ne pas en détruire.  
Aide-moi à surmonter mes inconstances  
et mes imperfections, et accorde-moi  
adresse et jugement  
afin d'achever en joie toutes mes tâches.  
Au nom de Jésus-Christ notre Seigneur.  
Amen

Cette imploration, déclamée dans les quatre langues nationales et accompagnée en musique, constitue l'acte d'ouverture de la 91<sup>e</sup> AD. La cérémonie, toute de simplicité et de dignité, prend fin en l'église de l'Académie de St-Paul.

### 1. Salutations

Les déléguées et invités se rendent dans la salle de conférence de l'institution sus-nommée où la présidente centrale, Mme A. Favarger leur souhaite la bienvenue. Elle ouvre l'assemblée et salue tout spécialement Mlle Dr E. Nägeli, ancienne juriste de l'Association, et Mlle E. Stucki, une des précédentes présidentes centrales actuellement responsable mandatée par la commission de la CRS pour traiter de la formation des sages-femmes. La présidente remercie la section de Zürich, particulièrement sa présidente et le comité d'organisation, d'avoir accepté la mise sur pied de l'assemblée des déléguées, avec l'immense travail que cela implique. Elle fait remarquer à l'assistance que chaque membre présent a le droit d'intervenir, mais que seules les déléguées sont habilitées à voter. L'horaire prévoit une pause de 15 h 30 à 16 h 00 et la clôture de l'assemblée est programmée pour 16 h 40 environ.

### 2. Contrôle des mandats de déléguées

Celui-ci est effectué par Mme Bigler, la nouvelle juriste qui assiste pour la 1<sup>re</sup> fois à notre AD. 54 déléguées détiennent 72 mandats.

Chères collègues,

L'année 1984 est terminée; avec elle notre association a accompli sa 90<sup>e</sup> année d'existence.

En près d'un siècle que de changements pour la femme, la famille, et par conséquent pour notre métier: La pratique de l'accouchement n'est plus seulement un art, mais aussi une science; le contexte culturel, social, économique et politique autour de la naissance a subi de véritables bouleversements.

Je pense que notre fidélité à un idéal professionnel, qui certes a évolué au cours des ans, nous a permis de nous adapter à ces mutations radicales.

Aujourd'hui, comme il y a 90 ans nous nous efforçons d'aider chaque couple à mettre au monde son enfant, et ceci en respectant sa demande.

Après des années de haute technicité obstétricale qui ont mené à une diminution spectaculaire de la mortalité et morbidité maternelle et fœtale, cette demande a changé: elle ne se limite plus à la seule sécurité physique de mère et de l'enfant. Aujourd'hui les couples souhaitent, en outre, pouvoir accueillir activement leur enfant à la naissance, pouvoir développer des sentiments maternels et paternels tout au long de leur expérience de parents.

N'est-ce pas passionnant pour nous, artisanes de la naissance et de la vie, de nous trouver au cœur même des préoccupations et des enjeux des hommes et des femmes?

Cela demande cependant de notre part une observation vigilante des phénomènes sociaux qui se déroulent autour de nous, du recul pour une analyse objective, beaucoup d'initiative, et aussi de la modestie.

Ainsi notre association souhaite être un lieu de réflexion et d'élaboration de convictions professionnelles.

N'oublions pas le vieil adage qui dit que l'union fait la force!

Après ces quelques considérations je souhaite exprimer mon voeu pour la nouvelle année: qu'elle vous apporte la force et l'enthousiasme nécessaires pour participer à cette réflexion professionnelle, qu'elle vous apporte aussi bonheur et satisfaction dans votre vie personnelle!

Avec mes messages bien cordiaux

Antoinette Favarger  
présidente centrale